EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 septembre 2008

Président : M. REBSAMEN
Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. LAMBOROT

Membres présents :

M. François REBSAMEN
M. Pierre PRIBETICH
M. Jean ESMONIN
M. Gilbert MENUT
M. Rémi DETANG
M. Jean-Patrick MASSON
M. José ALMEIDA
M. Jean-François DODET
M. François DESEILLE
M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel JULIEN
Mme Marie-Françoise PETEL
M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GONDELLIER
Mme Catherine HERVIEU
M. Jean-Claude DOUHAIT
M. Jean-Paul HESSE
Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Yves BERTELOOT
M. Patrick MOREAU
M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Pierre SOUMIER
M. André GERVAIS
M. Alain MILLOT
M. Didier MARTIN
M. Benoît BORDAT
M. Joël MEKHANTAR
M. Christophe BERTHIER
M. Philippe DELVALEE
M. Georges MAGLICA
Mme Françoise TENENBAUM
Mme Anne DILLENSEGER
Mme Christine DURNERIN
Mme Nelly METGE
Mme Elisabeth BIOT
Mlle Nathalie KOENDERS
M. Alain MARCHAND
Mme Hélène ROY
M. Mohamed BEKHTAOUI
Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
Mme Joëlle LEMOUZY
M. Jean-Yves PIAN
Mlle Stéphanie MODDE
M. Alain LINGER
M. Pierre LAMBOROT
M. Louis LAURENT
M. Roland PONSAA
M. François NOWOTNY
Mme Christine MASSU
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Michel FORQUET
M. Claude PICARD
M. Gaston FOUCHERES
M. Pierre PETITJEAN
Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Philippe GUYARD
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude GIRARD
Mme Françoise EHRE
M. Patrick BAUDEMENT
Mme Geneviève BILLAUT
M. Michel BACHELARD
M. Rémi DELATTE
M. Philippe BELLEVILLE
M. Norbert CHEVIGNY
M. Christian PARIS
Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS
M. Lucien BRENOT
M. Michel ROTGER

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Nelly METGE
Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Nicolas BOURNY pouvoir à M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

OBJET : DEPLACEMENTS
Marchés complémentaires, société ELABOR en vue de réaliser des levés topographiques complémentaires dans le cadre des études du TCSP

Le marché initial qui se compose de 3 lots :
- lot n° 1 (marché 07-45 du 9 octobre 2007) pour les levés du corridor Nord, et les compléments de

levés du corridor Est
- lot n° 2 (marché 07-46 du 9 octobre 2007) pour les levés du corridor Sud
- lot n° 3 (marché 07-47 du 9 octobre 2007) pour la réalisation du recueil des informations concernant les réseaux

est relatif à des prestations de levés topographiques réalisées dans le cadre du projet de réalisation des premières lignes TCSP de l'agglomération dijonnaise.

Le montant initial global du marché attribué au Groupe ELABOR SA est de :130 111,31 € HT.

Il convient d'établir 3 marchés complémentaires liés à des circonstances imprévues qui engendrent des relevés topographiques supplémentaires qui ne peuvent être techniquement ou économiquement séparés du marché principal sans inconvénient majeur (article 35-II-5-a du Code des Marchés Publics).

En effet, pendant les études préliminaires de projet de transport en commun en site propre, qui s'effectuait pendant la période des relevés topographiques susvisés, de nouveaux tracés ont dû être étudiés, ce qui nécessite de procéder à des relevés complémentaires sur des rues qui n'étaient pas inscrites dans ce marché initial.

Ces nouveaux relevés doivent obligatoirement être réalisés à partir de la polygonale de précision effectuée dans le marché initial et sont indissociables de ceux déjà réalisés. Ils doivent en effet avoir la même précision, la même cohérence et le même rendu.

Les levés complémentaires rendus nécessaires par l'étude de ces nouveaux tracés ont fait l'objet d'une offre par le titulaire du marché principal, pour les montants estimés suivants :

Marché complémentaire - Lot 1 : environ 13 000 € HT
Marché complémentaire - Lot 2 : environ 14 500 € HT
Marché complémentaire - Lot 3 : environ 12 500 € HT

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** le Président à signer les 3 marchés complémentaires correspondants, ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ces dossiers, y compris les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial du marché supérieure à 5 %,

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
29 SEP. 2008

40, avenue du Drapeau
COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE
B.P. 17510 - 21075 DIJON CEDEX

Pierre PRIBETICH

Publié le 26 SEP. 2008
Déposé en Préfecture le